

M. Macdonnell (Greenwood): Et l'assurance?

M. Fulton: Comment cela se passe-t-il?

L'hon. M. Abbott: L'État s'assure lui-même.

M. Fulton: Comment cela se passe-t-il? Si nous votons de l'argent pour acheter des fournitures, aux termes de l'actuelle loi sur les approvisionnements du ministère des Transports, pourquoi devrions-nous payer plus d'argent lorsque nous en perdons? Ne payons-nous pas deux fois la même chose?

L'hon. M. Chevrier: C'est prévu par la loi. Si mon honorable collègue veut bien consulter l'article 8 il verra que le ministre des Transports, avec l'approbation du conseil du Trésor, peut ordonner que soient rayées des inventaires d'approvisionnements les matières devenues surannées ou hors d'état de servir ou qui sont perdues ou détruites. Cela se fait aux termes de la loi.

M. Brooks: A-t-on fait enquête en ce qui concerne ce feu à Moncton? A-t-on fait rapport au Gouvernement sur la perte de ces approvisionnements?

L'hon. M. Chevrier: On a fait enquête sur la cause de cet incendie. Je ne me souviens pas du rapport, mais nous avons ici un état détaillé du montant des approvisionnements perdus.

M. Brooks: A-t-on tenu responsables une ou plusieurs personnes?

L'hon. M. Chevrier: Il faudrait que je réponde uniquement de mémoire à cette question; je ne voudrais pas le faire pour ce qui est du rapport sur l'incendie.

M. Macdonnell (Greenwood): Répondant à une question au sujet de l'assurance, le ministre a dit: "Nous avons notre propre assurance". Aurait-il la bonté d'être un peu plus précis à cet égard?

L'hon. M. Abbott: Oui. La nature des avoirs de l'État est telle que nos risques sont assez bien répartis pour qu'il lui soit plus économique d'avoir sa propre assurance, de courir ses propres risques, plutôt que de payer des primes à l'égard de ses biens. Les domaines sur lesquels nous pouvons répartir les risques de pertes sont assez vastes pour que nous puissions les répartir aussi bien, sinon mieux, qu'une compagnie d'assurance privée. La politique normale de l'État est donc de ne pas payer de primes à des compagnies d'assurance. Il est plus économique de nous assurer nous-mêmes.

M. Macdonnell (Greenwood): Je crois comprendre cela. Mais cela s'appelle effectivement de l'assurance. Le ministère impute-t-il

[L'hon. M. Chevrier.]

chaque année, sur les revenus, une certaine somme pour l'assurance? En réalité, c'est une autre façon de dire que nous n'avons aucune assurance.

L'hon. M. Abbott: Bien sûr. L'État s'assure lui-même.

M. Macdonnell (Greenwood): Mais non, ce n'est pas si simple que tout ça. Il y a des gens qui font ce que le ministre prétendait tout à l'heure que nous faisons et que, je le sais bien, nous ne faisons pas. Il y a des gens qui pourvoient eux-mêmes à leurs assurances et qui prennent la chose au sérieux. D'après moi, le ministre dit que nous procédons autrement. Je ne prétends pas, pour l'instant, que ce soit bon ou mauvais. Ce n'est pas avoir de l'assurance. Cela veut dire que nous ne sommes pas assurés, de la façon dont je comprends la chose.

L'hon. M. Abbott: Nous discutons au sujet de terminologie. Nous sommes notre propre assureur.

M. McLure: Parfois le Gouvernement achète de l'assurance. N'est-ce pas exact? N'assure-t-il pas ses navires?

L'hon. M. Abbott: Je ne saurais dire au pied levé. Il y a des cas particuliers.

M. McLure: Je vais répondre pour le ministre. Je vais lui citer des exemples démontrant que parfois le gouvernement achète de l'assurance. Il y a quelques années, le vapeur *Charlottetown* a fait naufrage en se rendant à Saint-Jean pour y être radoubé. On l'avait assuré la veille de son départ de Borden. Il était assuré pour un million et cette somme a été versée.

L'hon. M. Chevrier: Il s'agissait d'assurance-feu.

L'hon. M. Abbott: Je ne parlais pas d'assurance maritime. Je voulais dire l'assurance-feu sur les immeubles et l'outillage.

M. McLure: Il en aurait été de même de l'assurance-feu.

L'hon. M. Chevrier: Non.

M. McLure: Et si le navire avait été la proie d'un incendie au bassin de Saint-Jean du Nouveau-Brunswick, ce serait la même chose.

M. Fulton: Certains de nos commentaires semblent soulever une grande hilarité, mais cela ne nous dérange guère. J'aimerais savoir pourquoi le crédit est ainsi libellé:

Remboursement au compte du matériel du ministère des Transports...

Pourquoi ne pas défalquer la valeur des approvisionnements? Si je comprends bien, le crédit, en grande partie, se rapporte à du